



Retirer une attestation ecrite

Par **laurent**, le **22/06/2009** à **16:08**

Bonjour,

j'ai fait une attestation ecrite suite au licenciement de mon collegue

mais je suis tenu par un contrat qui me lie à mon ancien employeur ou je ne peux temoigner ni par ecrit , ni par oral

Je souhaite retirer mon attestation et qu'elle soit considérée comme nul et non avenue, le proces a lieu dans 3 mois

comment proceder? avez vous une lettre type et dois je l'envoyer aux 2 parties

merci de votre aide